

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ASMAJ-CADE-GROUPE ADDAP 13

120 rue DE ROME
13006 MARSEILLE 06
Tél. 04 91 33 37 40
APE : 9499Z-
Siret : 38528449200035

INITIALE EXPERTISE

Danielle Pichaud
Expert-Comptable inscrit au tableau de l'ordre de la région de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Compagnie régionale
d'Aix-en-Provence

Pascale Donato
Expert-Comptable inscrit au tableau de l'ordre de la région de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Compagnie régionale
d'Aix-en-Provence

45 Cours Gouffé

13006 MARSEILLE

Tél. 04 91 37 22 35

Fax. 04 91 37 25 05

Courriels: dp@initiale-expertise.com

p.donato@initiale-expertise.com

Sommaire

1. Comptes annuels	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Faits caractéristiques</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Etat des subventions</i>	18
<i>Autres informations</i>	19

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	6 000		6 000	
Immobilisations corporelles				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	111 221	108 698	2 523	8 052
Immobilisations financières				
<i>Prêts</i>				600
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 920		1 920	3 749
Total I	119 141	108 698	10 443	12 402
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>				3 255
<i>Autres créances</i>	188 583		188 583	214 929
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	329 357		329 357	350 283
<i>Charges constatés d'avance</i>	503		503	1 990
Total II	518 443		518 443	570 457
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	637 585	108 698	528 886	582 858
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	261 079	261 079
Report à nouveau	78 851	123 490
Excédent ou déficit de l'exercice	-9 254	-44 639
Situation nette (sous-total)	330 676	339 930
Subventions d'investissement	3 059	4 323
Total I	333 735	344 254
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	192	216
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 847	56 962
Dettes fiscales et sociales	124 981	167 122
Autres dettes	3 532	1 504
Produits constatés d'avance	16 600	12 800
Total IV	195 152	238 605
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	528 886	582 858

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	195 152
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	192
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	465	555
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>		6 745
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	880 041	872 599
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	150	45
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	3 320	3 454
Autres produits	11 073	7 670
Total I	895 049	891 068
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	208 795	224 058
Impôts, taxes et versements assimilés	25 723	31 351
Salaires et traitements	477 517	487 408
Charges sociales	169 471	185 159
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 571	4 776
Autres charges	18 890	125
Total II	904 966	932 877
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9 917	-41 809
PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES		

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-9 917	-41 809
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations en capital	356	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 265	1 265
Total V	1 620	1 265
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		4 095
Sur opérations en capital	523	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	435	
Total VI	958	4 095
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	663	-2 830
Total des produits (I+III+V)	896 670	892 333
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	905 924	936 971
EXCEDENT OU DEFICIT	-9 254	-44 639

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASMAJ-CADE-GROUPE ADDAP 13

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 528 886 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 9 254 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2024 par les dirigeants de l'association.

Informations générales

(Article 431-1 du règlement ANC N°2018-06)

Objet social de l'association:

- Permettre l'accès au droit et à la médiation des publics en difficulté
- Mettre en oeuvre et développer l'égalité de l'accès au droit dans le domaine spécifique du droit des étrangers et du droit de la nationalité
- Développer l'articulation entre accès au droit et médiation
- Agir en partenariat avec l'ensemble des structures d'accueil, d'information et d'accès aux droits existantes dans son champ d'activités
- Organiser et promouvoir le recours à la médiation à la demande des personnes et des institutons en particulier de la justice civile et pénale
- Contribuer au développement de la médiation dans le cadre d'une politique local de prévention et règlement des conflits
- Contribuer au développement des modes alternatifs de résolution des conflits
- Proposer et réaliser des actions de sensibilisation et de formation liées à l'accès au droit et à la médiation
- Contribuer à la mise en oeuvre d'actions visant notamment à restaurer la cohésion et le lien social dans les lieux de vie des habitants, et à lutter contre l'exclusion et la grande pauvreté.

Nature et périmètre des activités ou mission sociales réalisées:

- Dispositifs d'accès au droit et de médiation:
 - Antennes Juridiques et de Médiation Généralistes
 - Antenne juridique pour les personnes en très grande difficulté
 - Permanence d'accès au droit de la Savine
 - Antennes juridiques et de médiation Habitat
 - Permanences d'accès aux droits liés à l'Habitat
 - Permanences d'accompagnement habitat vers médiation ou procédure judiciaire
 - Administrateur Ad'hoc
 - Accès au Droit des étrangers et au Droit de la nationalité
 - Médiation conventionnelle
 - Médiation trouble de voisinage
 - Médiation pénales
- Activités: Consultations d'accès au droit - Consultations juridiques - Accompagnements juridico-administratifs - Médiation
- Territoire: Ressort du Tribunal Judiciaire de Marseille

Moyens mis en oeuvre:

- Moyens humains: 38 avocats - 22 médiateurs - 16 salariés
- Moyens logistiques: 400 m² de bureaux situées en centre-ville de Marseille, équipement informatiques, téléphonique et reprographique.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evènement postérieur à la clôture:

En septembre 2023, a eu lieu un licenciement pour inaptitude physique d'origine non professionnelle. L'indemnité de licenciement a été calculée sur cette base et versée au salarié.

En février 2024, la CPAM a informé l'ASMAJ-CADE de la reconnaissance de la maladie en maladie professionnelle.

L'ASMAJ-CADE conteste cette position et dispose d'une voie de recours contre cette disposition. Cette dernière étant aléatoire et pas sous l'entier contrôle de l'association, aucune provision n'a été constatée dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 555			6 000
Immobilisations incorporelles	12 555			6 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	101 644		28 524	73 120
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 912		23 731	38 101
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	163 557		52 255	111 221
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 349			1 920
Immobilisations financières	4 349			1 920
ACTIF IMMOBILISE	180 461		52 255	119 141

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 555			
Immobilisations incorporelles	12 555			
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	101 086	558	28 524	73 120
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 418	4 509	23 269	35 578
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	155 504	5 068	51 793	108 698
ACTIF IMMOBILISE	168 059	5 068	51 793	108 698

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 006 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 920		1 920
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	188 583	188 583	
Charges constatées d'avance	503	503	
Total	191 006	189 086	1 920
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - Produit à recevoir	389
Total	389

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	261 079	-44 639		-44 639	261 079
Dont générosité du public					
Report à nouveau	123 490			44 639	78 851
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-44 639	44 639		9 254	-9 254
Dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	4 323			1 265	3 059
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires (Commodat)					
TOTAL	344 254			10 519	333 735

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 195 152 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	192	192		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 847	49 847		
Dettes fiscales et sociales	124 981	124 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 532	3 532		
Produits constatés d'avance	16 600	16 600		
Total	195 152	195 152		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	37 304
Intérêts courus à payer	192
CONGES A PAYER	60 683
RTT	10 265
CHARGES SOCIALES / CP	29 128
ETAT TAXE SUR LES SALAIRES	11 384
Total	148 955

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATES D AVANCE	503		
Total	503		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	16 600		
Total	16 600		

Etat des subventions

Compte	Libellé	2023	2022	Variation
740010	SUBV AMP VILLE MARSEILLE	110 500,0	112 000,0	- 1 500,0
740028	VILLE MARSEILLE CLSPD	15 000,0	10 000,0	5 000,0
740091	SUBV CAF BDR	11 000,0	11 000,0	-
740107	SUBV CG13 ANTENNE GENERALE	17 000,0	45 000,0	- 28 000,0
740118	CLS VILLE LA PENNE/HUVEAUNE	1 000,0	1 000,0	-
740124	SUBV FAP SSABRI	21 000,0	21 000,0	-
740140	Subv Ville Aubagne	6 851,0	6 851,0	-
740160	Subv CUCS La ciotat	14 940,0	15 310,0	- 370,0
740210	SUBV DEPARTEMEN 13	56 900,0	56 900,0	-
740300	SUBV ETAT MARSEILLE	138 000,0	138 000,0	-
740301	CONSEIL DEPART DES BDR	131 000,0	125 000,0	6 000,0
740400	Subv Etat BOP 147	60 000,0	60 000,0	-
740401	PDEC BOP 104	43 150,0	30 000,0	13 150,0
740500	Subv MPM Habitat	98 000,0	64 000,0	34 000,0
740600	Subv Région	41 000,0	45 000,0	- 4 000,0
740700	SUBV DDTS PLAN PAUVRETE	-	8 000,0	- 8 000,0
740901	SUBV FONDATION ABBE PIERRE	37 700,0	32 533,3	5 166,7
740902	SUBV FIPD - ETAT	10 000,0	10 000,0	-
740903	SUBV 13 HABITAT	20 000,0	20 000,0	-
740904	SUBV UNICIL	-	8 000,0	- 8 000,0
740905	SUBV ERILIA	15 000,0	15 000,0	-
740906	CDAD13	32 000,0	38 005,0	- 6 005,0
	Total	880 041,00	872 599,33	7 441,67

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 14,5 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1	4	5	5
Employés	1	10	11	11
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	2	14	16	16

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

En application de l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'est élevée à 0 euros.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

L'association n'a signé aucune accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée à ce titre dans l'exercice. L'engagement est estimé non significatif.

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	67 002	83 165
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	67 002	83 165
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	67 002	83 165
Total	67 002	83 165

Les contributions volontaires en nature correspondent aux actions de bénévolat effectuées au service des dispositifs (Antennes généralistes, entretiens téléphoniques, préparations des médiations, séances de médiation). Le nombre d'heures effectuées dans ce cadre par les bénévoles de l'Association s'élève à 1 320 heures. Les heures effectuées ont été valorisées au SMIC horaire chargé, soit à 11.65 euros, soit une valorisation de 15 378 euros.

Un mécénat de compétences est évalué à 67 002.49 euros.

Autres informations